



Droit de reproduire en peinture une photo ou s'en inspirer

Par **isabelle**, le **31/01/2009** à **14:16**

bonjour,

Je suis peintre et j'utilise des photos de livres pour m'inspirer. Mes peintures ne sont pas la copie exacte de la photo, mais s'en rapproche beaucoup.

Je voudrais savoir si je dois demander une autorisation à l'éditeur et au photographe afin de pouvoir exposer en toute tranquillité.

Je n'ai rien trouvé de précis à ce sujet, juste le droit de propriété des photographes mais dans le secteur de la photographie (quelqu'un qui reproduirait en photo une photo qui ne lui appartient pas et en ferait commerce) et une autre chose concernant les photos d'oeuvre d'art ... Ma demande ne rentre pas dans ces cadres là du tout.

La question est : ai je droit de reproduire ou de m'inspirer d'une photo pour peindre exposer et vendre.

Merci à vous de vos réponses.

Isabelle